



Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

ÉDITO

GRENAY, DYNAMISME ET SOLIDARITÉ

N° 586 - MARS 2022

Tandis que nous venons de traverser des temps difficiles pour nous rencontrer, et à l'heure où la situation actuelle n'est pas favorable aux réjouissances, j'aimerais souligner que plus que jamais nous continuons à œuvrer, à Grenay, pour que nos actions soient axées sur des valeurs qui nous sont communes : la solidarité et l'union.

Pour preuve récemment, la création que nous appelions de mon temps « L'union commerciale » revoit aujourd'hui le jour sous le nom de « l'union des commerçants et des artisans » que Georges Formet et moi-même avons pensée comme une association permettant aux artisans et aux commerçants de Grenay, de s'unir et d'échanger afin de faciliter la communication et de donner du dynamisme au secteur.

Vient ensuite le temps des retrouvailles. En effet, la municipalité organise comme chaque année, un grand banquet festif. Plus de 200 personnes sont invitées à un repas qui est offert par la ville aux retraités de 50 ans et plus. Un événement que nous savons très important pour nos aînés.

Pour l'édition 2022, c'est avec plaisir que nous

nous réunirons le 1er mai à l'occasion de la fête des travailleurs.

Nous garderons le cap des retrouvailles et vous donnons d'ores-et-déjà rendez-vous le 13 juillet pour le bal populaire annuel afin de célébrer, sous un magnifique feu d'artifice place Daniel Breton, la fête nationale.

Je tenais également à souligner l'efficacité et le professionnalisme des agents des services municipaux qui ont encore une fois fait preuve de tout leur savoir-être et savoir-faire lors de la dernière tempête. Un grand merci également aux conseillers municipaux membres de ma commission, pour leur appui durant l'accueil fait aux mariages, baptêmes et autres événements.

Repas des anciens du 1er mai 2022

Les inscriptions auront lieu du 1er au 20 avril inclus de 8h à 12h et de 14h à 17h en mairie. Une caution de 10€ (par chèque) vous sera demandée ainsi qu'une pièce d'identité. La caution sera restituée aux personnes présentes ou excusées, le jour du banquet.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE



Je vous écris simplement pour vous remercier d'avoir fourni un site de camping-car aussi merveilleux. Nous y avons séjourné le vendredi soir et nous avons été émerveillés par tous les services gratuits, notamment l'électricité.

Nous avons utilisé la boulangerie de l'autre côté de la route et la rôtisserie de poulet sur le parking, ainsi que le supermarché juste le long de la route et fait le plein à la station-service.

Nous avons trois chiens et donc être juste à côté du parc était un réel atout.

Nous espérons utiliser à nouveau votre aire lors de notre prochaine visite en France.

Encore une fois, merci beaucoup

Cordialement
Kim & Michael Ivory

Patrick Bridel et moi-même, aimerions également souligner le succès de l'aire de camping-cars. Nombreux sont les témoignages manifestant une reconnaissance pour l'accueil, les services proposés, les installations, la proximité des commerces et le dynamisme légendaire de notre ville. Nos commerçants proposent des jetons à tous les camping-caristes qui les utiliseront pour payer leur eau par exemple. Nous rappelons que le temps de stationnement est limité mais c'est avec plaisir que nous voyons revenir des personnes désormais habituées des lieux.

Nous tenions à partager le témoignage de Kim et Michaël qui ont souhaité partager leur expérience

Jacky COEUGNIET

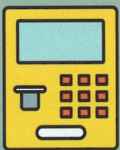
maire-adjoint
délégué à la vie
commerciale et festive



L'agence postale communale

Nous répondons aux

10 questions que vous vous posez



Y'a-t-il un distributeur de billets?

Il n'y a pas encore de distributeur à l'agence postale communale mais vous pourrez toujours utiliser celui qui est en centre ville. Vous pouvez effectuer des retraits d'argent au guichet.



Mes données sont-elles protégées?

Nous n'avons aucune visibilité sur l'état de vos comptes. Vous pouvez effectuer vos démarches en toute confidentialité



Peut-on envoyer des colis postaux?

Oui bien sûr. Vous pouvez déposer et retirer vos colis en toute simplicité. Munissez-vous d'une pièce d'identité ou des documents dont vous auriez besoin.



Et la procuration?

Nous ne pouvons pas effectuer d'ordre par procuration (sauf pour récupérer un courrier ou un colis). N'oubliez pas qu'une navette électrique est mise à votre disposition pour vous rendre à la poste. Ce service est gratuit!



Y'a-t'il une boîte aux lettres?

Une boîte aux lettres sera prochainement installée à l'agence postale communale. En attendant vous pouvez déposer votre courrier au guichet. Levée du courrier à 15h.



Où se situe l'agence postale

L'agence se situe à la Médiathèque-Estaminet. Dirigez-vous vers l'accueil et suivez les flèches au sol. L'agence se situe à gauche de l'accueil.



Puis-je effectuer des démarches particulières?

Nous pourrions vous rendre service mais nous ne pourrions pas répondre aux demandes particulières. Nous sommes une agence de services. Pour les demandes particulières, il faudra vous rendre dans un bureau de poste.



GROUPE

« COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS »

23 délibérations adoptées à l'unanimité, un rapport d'orientation budgétaire et le soutien de la ville au peuple ukrainien

Le conseil municipal a été consensuel, toutes les délibérations présentées ont été adoptées à l'unanimité, le rapport d'orientation budgétaire n'a fait l'objet d'aucune remarque de l'opposition qui avait oublié que ce rapport ne faisait pas l'objet d'un vote. Les 4 motions ont fait l'objet de débats plus animés.

Le conseil a enregistré la démission de Laurence Louchaert et l'entrée de Mathieu Bouchez comme conseiller. Le conseil a décidé de ne pas nommer de nouvelle maire-adjointe préférant attendre une réorganisation plus conséquente.

9 délibérations étaient des demandes de subvention adressées à l'État pour la rénovation thermique de nos bâtiments municipaux.

Ensuite, il y a eu l'adhésion au club olympique pour préparer le Handi-Trail d'octobre et les actions à mener avec les Jeux Olympiques de 2024. Il y a eu aussi l'accord pour la vente d'une maison de la cité 40, pour le groupement de commande de la CALL pour la géolocalisation des conduites et des réseaux, pour la protection sociale complémentaire pour les agents de la ville, pour verser l'intégralité des congés payés à une agent partie en retraite suite à un congé maladie, pour le tableau des effectifs et la possibilité de recruter un-e agent catégorie A pour la Médiathèque-Estaminet, pour faire face aux besoins de recrutement pour les remplacements ou pour les emplois saisonniers et enfin pour l'attribution de compensation reversée par la CALL depuis la suppression de la taxe professionnelle.

Sur table, une délibération prévoyant de verser 1 500€ au Secours populaire français pour venir en aide au peuple ukrainien.

La 1ère motion concernait le sort de Salah Hamouri, avocat franco-palestinien et citoyen d'honneur de Grenay. Le lundi 7 mars il a été arrêté sans aucune raison par les autorités israéliennes et il a été emprisonné. L'état d'Israël entend chasser de chez eux les Palestiniens de Jérusalem-est. C'est contraire au droit international. Adopté par 25 voix pour et 4 abstentions.

La 2ème portait sur les guides que le ministère de l'Éducation nationale s'apprête à publier au sujet des attentes et des équipements dans les bâtiments scolaires. Le ministère, locataire à titre gratuit des bâtiments scolaires, prétend fixer les obligations des propriétaires ! Adoptée à l'unanimité.

Enfin, les 3ème et 4ème portaient sur l'Ukraine. L'opposition avait déposé un texte donnant des ordres à la mairie et mélangeant tout : la politique de Poutine, nationaliste exacerbé et en accord avec Le Pen (un tract RN diffusé le jour même à Grenay avec en photo les deux protagonistes côte à côte) et celle de l'URSS. Ce texte a été rejeté par 4 voix pour et 25 contre.

Notre motion condamne fermement l'agression de la Russie, exige un cessez-le-feu immédiat et affirme que la paix doit être la priorité de tous les gouvernements, donc sortir du militarisme. Adoption par 25 voix pour et 4 abstentions

GROUPE

« GRENAY, BLEU MARINE »

Nous avons écouté le débat d'orientation budgétaire. Notre avis est septique !!!!

La cause : Les augmentations des taxes : gaz électricité essence les produits courants indispensables à notre alimentation, donc forcément notre pouvoir d'achat va encore baisser et pénaliser les plus pauvres. Notre groupe apporte son soutien au peuple Ukrainien

A votre écoute Daisy Daniel Mélanie Antoine.



“
Association
Les amis de la
médiathèque
GRENAV

L'association les Amis de la Médiathèque vous offre la possibilité d'utiliser les lieux un dimanche par mois de 10h à 13h. On s'y retrouve pour partager un moment convivial fait de lecture, de jeux et de rencontres.

DE RONNY



tout public

Samedi 26 mars 18h et 20h30
Un voyage initiatique de la Côte d'Opale aux terrils du Pas-de-Calais.



entrée libre sur résa
Projection débat
THE RENEGADE
De Lance Daly
Mercredi 23 mars
à 19h

entrée libre sur réservation
harmonie municipale
CONCERT DE PRINTEMPS

Dimanche 27 mars à 16h



Rens. et réservation indispensable
au **03 21 45 69 50**



Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes et mise en page : service communication de la mairie - impression : imprimerie l'Artésienne, Liévin (62) - 3600 ex - publication gratuite.

VOTRE AGENDA

MARCHÉ AUX PUCES

Organisé par le cyclo de Grenay
samedi 2 avril de 7h à 17h
salle des fêtes place Daniel Breton



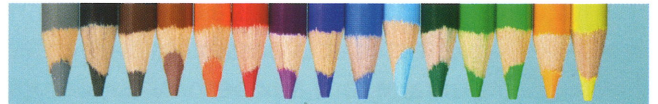
BOURSE AUX JOUETS ET VÊTEMENTS

Organisé par l'APEI le
samedi 26 mars de 9h à 16h
salle des fêtes place Daniel Breton



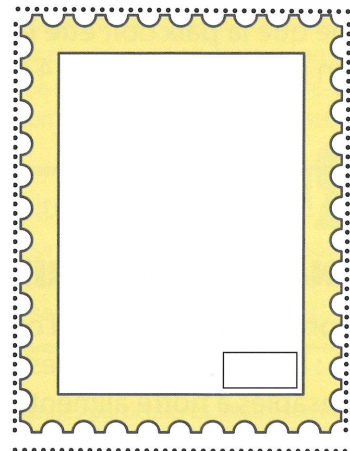
30ÈME BREVET DU LUNDI DE PÂQUES

Organisé par le cyclo club
le 18 avril - départ libre dès 7h
Salle des fêtes Daniel Breton



A l'occasion de l'ouverture de l'agence postale communale, dessine ton plus beau timbre sur le thème du printemps et viens le déposer à la médiathèque-Estaminet. Le plus beau timbre remportera un cadeau! Il sera partagé sur nos réseaux sociaux et sur le prochain Regard! Tirage du timbre gagnant, **le 1er avril** ! À tes crayons!!!!

N'oublie pas d'écrire ton nom en bas de ton dessin



Découpe les pointillés ✂

bouclage du prochain Regard le **lundi 4 avril**